

## La DRFiP44 plombe le CHS-CT44 !

# Les Syndicats claquent la porte !

### Ça couvait depuis longtemps !

La goutte d'eau qui a fait débordé le vase est la manière dont cette direction gère les restructurations monstrueuses qu'elle impose à plus de 500 de ses agents.

Ainsi, la note, publiée le 9 septembre, qui leur ouvre la possibilité de postuler à leur future affectation, ne leur laisse que jusqu'au 16 septembre pour déposer leur fiche de vœux.

### C'est une pression inacceptable pour tous ces collègues !

Les représentants des Personnels ont demandé non seulement le report de cette date-butoir mais également des moyens et ressources pour répondre aux questions légitimes des agents.

Ce n'est pas faute d'avoir attiré l'attention de l'administration sur les risques psycho-sociaux liés à ces restructurations, et ce depuis fin janvier 2015 (date de l'annonce) dans toutes les instances institutionnelles et en particulier lors des derniers CHS-CT.

Il nous paraît évident que les collègues doivent disposer de l'ensemble des informations (*règles de gestion, information complète sur les nouvelles structures, organisation du travail, etc*) avant de se positionner car cela engage l'avenir de chacun d'eux.

**Devant l'inertie, la mauvaise foi et l'absence de réponses concrètes de cette direction, au bout d'une heure d'attente, nous avons décidé, TOUS ENSEMBLE, ... de quitter la séance !**

Au cours de cette séance, nous avons également dénoncé, encore une fois, la situation déplorable dans laquelle se trouve la médecine de prévention puisque sur les 3 postes de médecins, un seul est actuellement pourvu. Il est bien évident que ce médecin sera dans l'incapacité d'assurer pleinement son rôle de prévention auprès de 4 000 personnes.

Certes, le CHS-CT44 ne se limite pas uniquement à la DRFiP44 mais ce combat mené par tous les syndicats concerne les agents de toutes les directions qui n'échappent malheureusement pas ni aux réorganisations, ni aux fusions, ni aux suppressions d'emplois.